

**COMITÉ CONSULTATIF
DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS
ET
AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION ET D'APPRENTISSAGE**

Procès-verbal de la séance du Comité consultatif des services aux élèves HDAA 2010-2011 de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 07 novembre 2011 à 19h15, à la salle Des Lys.

Représentants des parents		Présence	Absence
M ^{mes} Julie Drouin	Présidente	X	
Lise Morissette	Vice présidente	X	
Isabelle Poisson	Trésorière	X	
Carmen Poulin	Rep. Com. parents substitu	X	
Isabelle Tardif	Membre	X	
Isabelle Lamoureux	Membre	X	
Wilma Machado	Membre	X	
Chantale Tétreault	Membre		X
Nathalie Nicopoulos	Membre	X	
Nancy Valiquette	Membre		X
Natacha Garcia	Membre	X	
Laurence Tois	Membre		X
Line Bourgault	Membre		X
Rezkia Robai	Membre		X
MM. Laurent Pellerin	Rep. Comité de parents	X	
Rachid Hacherouf	Membre	X	
Benoit Lapointe	Membre		X
Daniel Philippe	Membre		X
Représentants de la communauté			
M ^{me} Sophie Surprenant	Travailleuse sociale		X
M. Bertrand Legault	Représentant OPHQ		X
Représentant des directions d'école			
M Serge Caron		X	
Représentante des enseignants			
M ^{me} Jocelyne Veilleux		X	
Représentante des professionnels			
M ^{me} Stéphanie Brosseau			X
Représentante du personnel de soutien			
M ^{me} Joanne Lapierre		X	
Services des ressources éducatives			
M ^{me} Marie France Martinoli	Directrice adjointe	X	

1. Constatation du quorum

Madame Julie Drouin constate le quorum à 19h15.

2. Ouverture de l'assemblée et mot de la présidente

La présidente ouvre l'assemblée à 19h15.

M^{me} Drouin se présente et explique son cheminement et les raisons de son implication au sein du comité EHDAA.

Elle mentionne le rôle du comité et de ses membres.

De plus, Mme Drouin informe les membres qu'à la demande des parents à l'assemblée générale du 12 octobre dernier, d'avoir plus d'informations sur les services offerts à la CSMV, sera traitée lors de la rencontre du 7 décembre prochain.

Une visite aura lieu en cours d'année à l'école Bel-Essor et à l'école régionale du Vent Nouveau afin de faire connaître cette école au fonctionnement adapté pour répondre aux besoins de sa clientèle handicapée.

3. Adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposé par madame Carmen Poulin et appuyé par monsieur Laurent Pellerin.

Aucun Varia n'est ajouté à l'ordre du jour.

4. Parole au public

Aucun représentant du public n'était présent.

5. Adoption du procès-verbal du 19 septembre 2011

Les corrections suivantes sont apportées :

Au point 8, « il faut s'adresser par écrit aux commissaires, car ces décisions ... privée. » est remplacé par « une demande sera faite aux commissaires le 22 novembre prochain lors de l'assemblée des commissaires ».

Au point 11, à la deuxième phrase le mot légèrement est retiré du texte. Et « Il en revient aux directions d'école d'offrir plus d'heures de TES ... » est remplacé par « Il en revient aux directions d'école d'organiser le service de TES ... »

L'adoption du procès-verbal est reportée à la rencontre du 7 décembre prochain puisque Mme Martinoli reformulera le point 10 du procès verbal.

6. Présentation des membres

Les membres sont invités à se présenter tour à tour et à expliquer les raisons de leur implication dans le comité EHDA.

7. Choix des organismes offrant des services aux élèves HDAA

Aucun organisme n'a répondu à l'invitation du comité. Les lettres ont été envoyées en octobre dernier aux organismes offrant des services à notre clientèle cible. Les deux organismes qui siégeaient au comité l'an dernier seront reconduits soit, l'OPHQ représenté par M. Bertrand Legault et Le CSSS Pierre Boucher représenté par Mme Sophie Surprenant.

Mme Isabelle Tardif propose que nous procédions à un vote pour déterminer le troisième organisme lors de l'assemblée du 7 décembre 2011. Mme Isabelle Lamoureux appuie cette proposition.

8. Pause

9.1 Bulletin unique présenté par M^{me} Martinoli

Un document d'information du ministère de l'éducation est distribué. Ce document est disponible sur le site internet du ministère au :

http://www.mels.gouv.qc.ca./sections/publications/publications/EPEPS/Formation_jeunes/Programmes/InstructionAnuelle2011-2012_Precisions.pdf

Le bulletin unique est en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2011 et son adoption se fait progressivement selon les écoles. Il y aura trois bulletins par année avec des pondérations différentes:

- 1^{ère} étape → 20%
- 2^{ième} étape → 20%
- 3^{ième} étape → 60%
- Examens du ministère (3^{ième} cycle) → 20%

Les dispositions générales du bulletin s'appliquent à tous les élèves. Il existe toutefois quelques exceptions.

Les élèves HDAA intégrés en classe régulière au primaire et au secondaire et qui ne répondent pas aux exigences des programmes d'au moins deux matières peuvent bénéficier l'exemptions au niveau de la moyenne du groupe, de la pondération, de l'utilisation du cadre d'intervention et de l'inclusion des résultats à l'épreuve du ministère (20%), soit les articles 30.1 à 30.3. Bref, la moyenne du groupe ne sera pas indiquée sur le bulletin de l'élève pour les matières concernées.

Les élèves inscrits dans une classe spécialisée au primaire peuvent se voir accorder toutes les exemptions mentionnées précédemment (art. 30.1 à 30.3) et les pondérations en pourcentage seront remplacées par des lettres.

Les élèves inscrits dans une classe spécialisée au secondaire peuvent se voir accorder toutes les exemptions mentionnées précédemment (art. 30.1 à 30.3) toutefois les pondérations en % demeurent.

M Laurent Pellerin mentionne qu'aucune demande ou recommandation des comités EHDA n'a été retenue par la ministre.

En résumé, certains élèves EHDA pourront être exemptés pour l'ensemble des éléments (articles 30.1 à 30.3) ou auront un bulletin unique avec certaines exemptions.

Les dépliants primaire/ secondaire seront distribués aux parents avec le 1^{er} bulletin.

9.2 Canevas national du plan d'intervention par M^{me} Martinoli

Le dépliant « Le plan d'intervention » qui doit être remis aux parents lors de plan d'intervention est remis aux membres présents par M^{me} Martinoli. Elle explique que l'utilisation du canevas national du plan d'intervention est facultative et son utilisation est laissée à la discrétion des écoles.

De plus, le projet pilote est présentement en cours à l'École St-Edmond.

10. Dépôt du calendrier provisoire des dossiers à présenter cette année par M^{me} Martinoli

Une liste de dossiers est distribuée et un dossier est ajouté à cette liste soit, l'amélioration de l'accessibilité des immeubles de la CSMV pour les personnes handicapées.

M^{me} Martinoli explique ensuite brièvement chacun des dossiers aux membres.

La liste de projets est adoptée à l'unanimité.

11. Résumé de la rencontre des partenaires de la CSMV tenu le 7 octobre présenté par M^{me} Lise Morissette

Lors de cette rencontre les problématiques suivantes ont été constatées :

- Aucun mécanisme de transition n'existe entre le préscolaire et le primaire
- Aucun mécanisme de transition n'existe entre le primaire et le secondaire
- Les programmes de diplômes d'études professionnelles (DEP) ne sont pas assez publicisés et ils pourraient être une bonne avenue pour plusieurs jeunes
- Il y a un manque de complémentarité entre les organismes communautaires et les écoles

Les CS vont se présenter au ministère en juin 2012, pour expliquer la pertinence de leur existence.

12. Formulaire de conflit d'intérêt

M^{me} Martinoli demande à tous les parents présents de signer le formulaire de conflit d'intérêt.

13. Parole au responsable du comité de parents

M Laurent Pellerin a assisté à la rencontre du comité de parents et il nous informe des sujets traités lors de cette rencontre.

Trois sujets ont été discutés lors du premier comité de parents le 17 octobre dernier.

- Présentation et élection des membres
- Ordinateurs personnels potentiellement offerts par la firme OPEQ
- Retour sur les résultats et recommandations avec les commissaires

14. Parole aux membres

- L'information reçu de l'Association québécoise de la dysphasie et retransmise aux parents est très appréciée par ceux-ci (Johanne Lapierre)
- Les activités des différentes écoles sont présentées sur le site de la CSMV (Carmen Poulin)

15. Calendrier des dates et prochaines rencontres

La liste des dates de rencontres est distribuée et les dates suivantes sont modifiées :

- Le comité du 5 décembre 2011 est changé pour le 7 décembre 2011
- Le comité du 7 mai 2012 est changé pour le 9 mai 2012

Le calendrier est adopté à l'unanimité.

16. Varia.

Aucun point n'est ajouté.

17. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 21h55.

Rédigé par :
Mme Julie Drouin, Présidente

JD / ip